

# MAIRIE DE HARDINVAST

1 bis rue de la Mairie  
50690 HARDINVAST

Téléphone 02.33.52.02.16

## REUNION DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2020

Le premier septembre deux mille vingt à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué au lieu habituel de ses séances s'est réuni sous la présidence de Mme Arlette VIDEGRAIN.

Étaient Présents : Mme Arlette VIDEGRAIN, M. Jacques ROLAND, Mme Claudine ANQUETIL, M. Laurent LE MARQUIS, M. Christophe POLIDOR, M. Eric RULIER, M. Benoît LE BLOND, M. Arnaud LEFRANÇOIS, Mme Nathalie MEZIERES, Mme Carine MEDANI, M. Antoine PHILIPPE, Mme Manon DUBOST, Mme Isabelle GAMACHE, M. Patrick ESNAULT.

Etaient absents excusés : M. Guy AMIOT (pouvoir à Mme Arlette VIDEGRAIN),

Secrétaire de séance : Mme Manon DUBOST

Début de la séance : 18h00

\*\*\*\*\*

## VOIRIE

010920-59

### Marché travaux de voirie et de mise aux normes en accessibilité

Une consultation en procédure adaptée a été lancée et a fait l'objet de la parution d'une annonce dans des journaux d'annonces légales les 25 et 26 juin 2020 et d'une dématérialisation sur la plateforme de la centrale des marchés pour des travaux de voirie et de mise aux normes en accessibilité.

Trois entreprises ont répondu :

- Cauvin TP
- Colas
- Mastellotto

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 20 juillet 2020 pour l'ouverture des plis et le 1<sup>er</sup> septembre 2020 pour prendre connaissance de l'analyse des offres.

L'entreprise la mieux-disante est l'entreprise Colas.

Le montant HT de l'offre est de 118 063,34€

Le Conseil Municipal, après délibération, retient cette entreprise pour les travaux de voirie et de mise aux normes en accessibilité.

Voix pour : 15  
Voix contre : 0  
Abstentions : 0

Ces travaux de voirie concernent le Village d'Isigny, le Haut Manoir, le hameau Langlois, le Clair Douet, le chemin des Cornières et la mise en accessibilité au niveau des écoles et du stade. Le marché comporte une tranche ferme et deux tranches optionnelles.  
La voirie du Ferrage est également programmée mais fera l'objet d'une consultation ultérieure.

### **QUESTIONS DIVERSES**

-

**Séance levée à 18h15**